Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 034-213401235-20260615-2026_296-AI

VILLE DE JUVIGNAC
Naturellement Humaine

ARRETE N° 2026-296

DELEGATION de signature à Madame Imen GUENDOUZ

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC (Hérault)
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les articles L 2122-19, L 2122-30, R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales
Considérant que Madame Imen GUENDOUZ, adjoint administratif principal 2ème classe, exerce ses fonctions au sein de la Direction de la Citoyenneté et de la Proximité et que dans un souci de bonne administration locale, il est nécessaire de lui donner délégation de signature

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Serge GROS, Maire de Juvignac, donne sous son contrôle et sa responsabilité, la délégation de signature à Madame Imen GUENDOUZ, adjoint administratif principal 2ème classe, pour :

- Les pièces et documents administratifs d'usage courant (tous les certificats, les attestations de recensement citoyen et toutes autres attestations relatives à la situation des administrés)
- Les copies certifiées conformes,
- La certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés
- La légalisation des signatures

Article 2 :

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés municipaux, il prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, de sa publication et de sa notification à l'intéressée.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 034-213401235-20260615-2026_296-AI

Article 4 :

Le directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée
- A la préfecture
- Publié au registre des actes administratifs

Fait à Juvignac, le 15 juin 2026

Le Maire

Serge GROS

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
le ……
Publication le ……
Et notification le ……..